

# Promouvoir la diversité et le respect dans les écoles du Nouveau-Brunswick



**Rapport sur l'intimidation 2014–2016**  
Éducation et Développement de la petite enfance

**Éducation et Développement de la petite enfance**  
**Rapport sur l'intimidation 2014–2016**  
**Promouvoir la diversité et le respect dans les écoles du Nouveau-**  
**Brunswick**

Publié par :

Province du Nouveau-Brunswick  
Case postale 6000  
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1 Canada

Imprimé au Nouveau-Brunswick

ISBN : 978-1-4605-1662-1 (version imprimée)

ISBN : 978-1-4605-1663-8 (format PDF)

ISSN : 2369-2892 (version imprimée)

ISSN : 2369-2901 (format PDF)

11073 | 2017.02

# Message du ministre

Le présent rapport, prévu par la *Loi sur l'éducation*, offre une vue d'ensemble de la programmation orientée sur la diversité et le respect mise en place dans les secteurs francophone et anglophone. Il comprend aussi des statistiques recueillies pendant cinq années au moyen du Sondage de fin d'études secondaires.

Dans le cadre de l'engagement du gouvernement à faire du Nouveau-Brunswick le meilleur endroit où élever une famille, nous avons promis de créer un milieu propice à l'apprentissage pour nos élèves en réduisant l'intimidation. Nous reconnaissons qu'un milieu sécuritaire et accueillant est essentiel à la réussite, et voulons que nos élèves obtiennent l'éducation qu'ils méritent et acquièrent les compétences dont ils ont besoin pour appuyer la croissance économique de la province et favoriser son avancement social.

Les initiatives de prévention et d'intervention en matière d'intimidation s'inscrivent dans une démarche à volets multiples visant à créer des milieux sécuritaires et accueillants pour tous les élèves des écoles publiques au Nouveau-Brunswick. L'objectif de ces initiatives est d'aider les écoles et les districts scolaires à créer un milieu qui favorise un sentiment d'appartenance chez tous les élèves, sans égard à leur identité ni à leurs antécédents personnels, pour remédier aux causes profondes de l'intimidation dans les établissements scolaires de la province.

Il nous incombe d'enseigner aux enfants et aux jeunes la valeur de la diversité, les effets néfastes de l'intimidation et l'importance de faire preuve de respect à l'égard des autres dans la société. Ce rapport aide le Ministère à déterminer les domaines d'intervention de ses programmes de diversité et de respect pour atteindre ses objectifs en matière de création d'un milieu propice à l'apprentissage.

L'hon. Brian Kenny  
Ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance



# Introduction

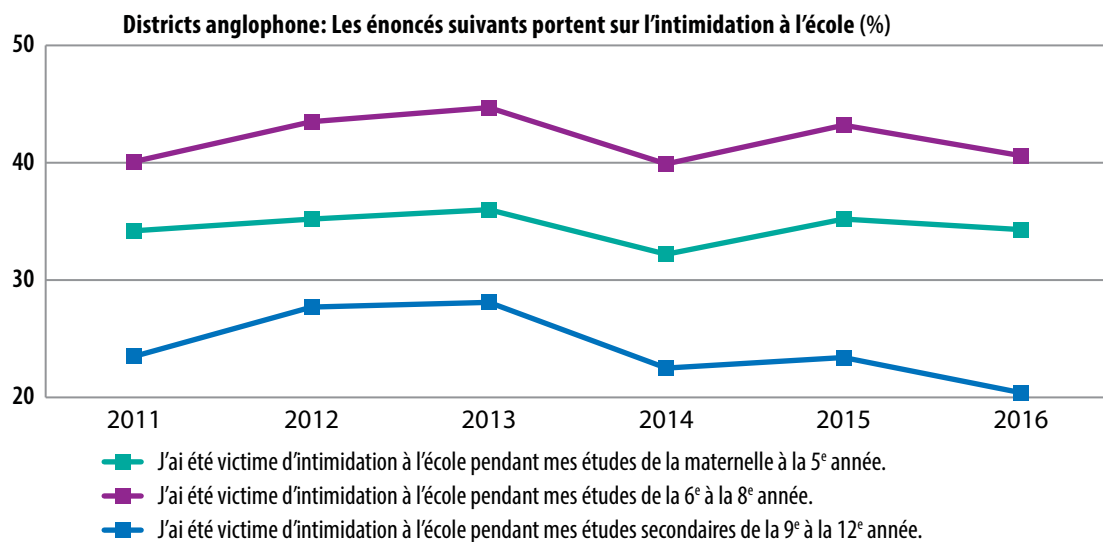
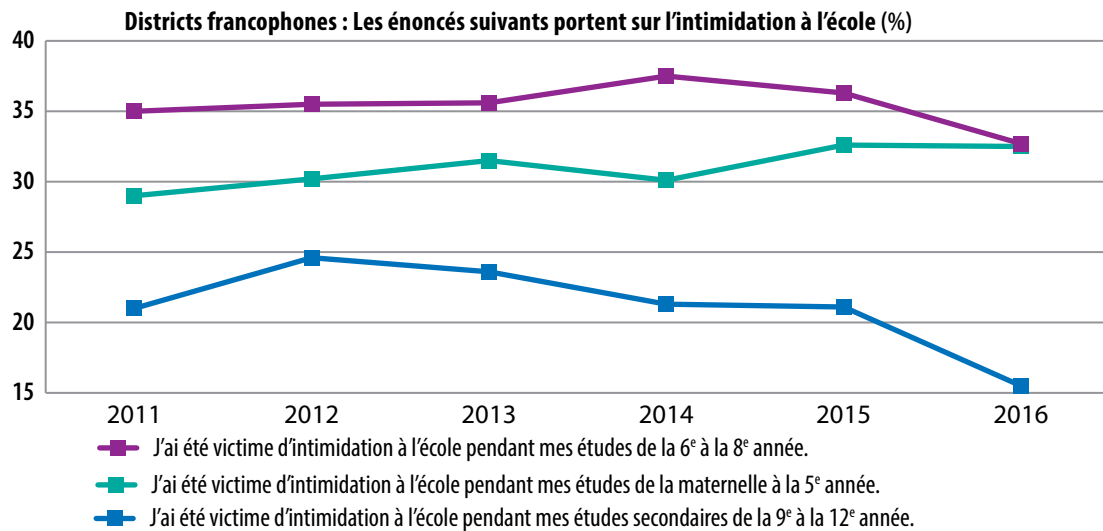
Au Nouveau-Brunswick, les élèves, les parents et les éducateurs définissent l'intimidation comme un comportement acquis ou visant à être connu pour causer du tort, par exemple la peur, l'intimidation ou l'humiliation, à une personne ou à un groupe de personnes. Dans ce type de situation, il y a déséquilibre de pouvoirs, réel ou perçu, entre les personnes concernées, ce qui a une incidence sur les relations à l'intérieur du milieu propice à l'apprentissage de l'école. On parle d'intimidation lorsque le comportement s'est déjà manifesté à plusieurs reprises ou lorsqu'il y a de fortes probabilités qu'il se répète. L'intimidation prend de nombreuses formes, notamment physique, verbale, non verbale, sociale ou électronique (cyberintimidation). Elle comprend également l'acte d'aider ou d'encourager de diverses façons à manifester le comportement escompté.

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (EDPE) a pris l'engagement de veiller à ce que toutes les écoles publiques mettent en œuvre des programmes et des mesures qui favorisent des milieux propices à l'apprentissage et au travail. L'article 56.2 de la *Loi sur l'éducation* énonce ce qui suit : « Le Ministre dépose un rapport annuel sur l'intimidation au sein du système d'éducation publique du Nouveau-Brunswick à l'Assemblée législative au cours de la session ordinaire de la Législature qui suit la fin de l'année visée par le rapport. »

Ce rapport présente un aperçu statistique de l'intimidation dans les écoles du Nouveau-Brunswick au cours des cinq dernières années et décrit les efforts menés dans les écoles, dans les districts scolaires et au Ministère pour favoriser une culture qui prône un plus grand respect et davantage de diversité.

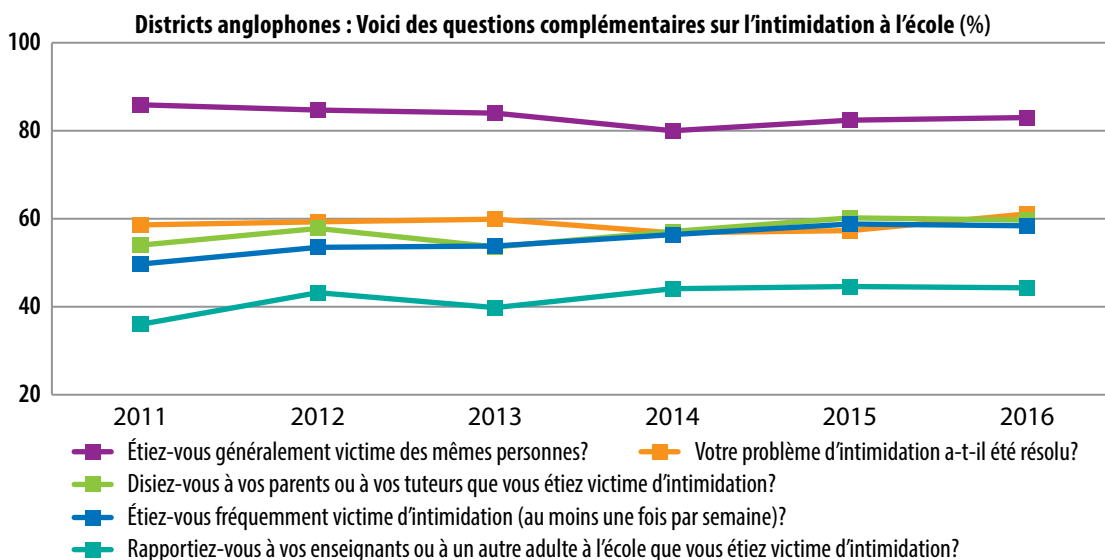
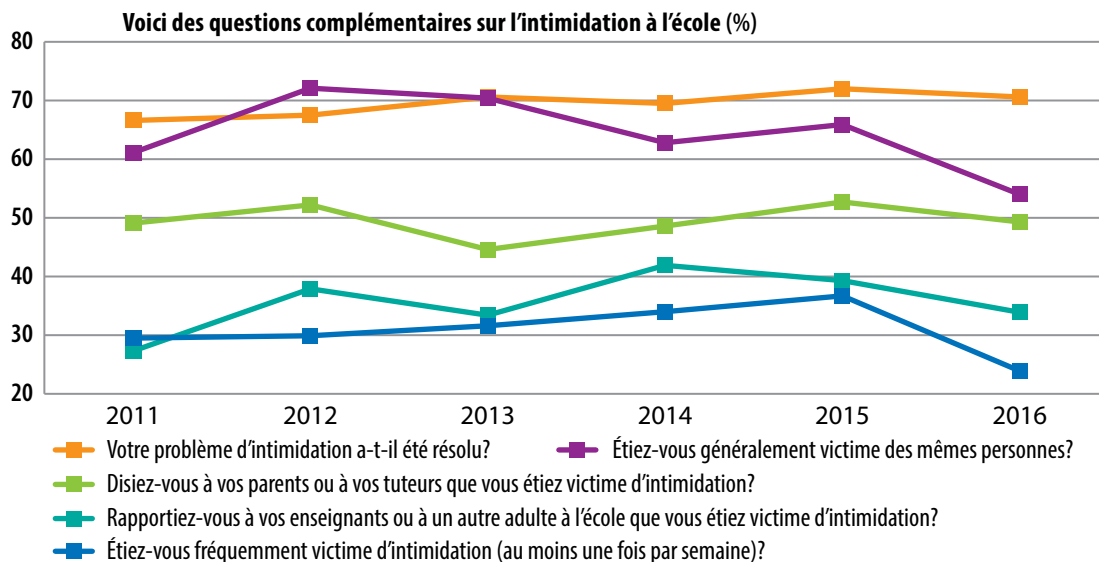
# Tendances des cinq dernières années

Les données statistiques présentées cidessous ont été recueillies au moyen du Sondage de fin d'études secondaires rempli par les élèves qui ont obtenu leur diplôme. Ces statistiques couvrent les années scolaires de 2011–2012 à 2015–2016.



Lorsque les élèves des districts scolaires francophones et anglophones se sont fait demander s'ils avaient subi de l'intimidation, nous avons constaté une faible diminution en 2015-2016. Des élèves ont déclaré que l'intimidation se produit généralement pendant les années d'études à l'école intermédiaire (6<sup>e</sup> à 8<sup>e</sup> année), et le nombre le plus faible de signalements d'intimidation est observable pendant les années d'études secondaires (9<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année).

Les élèves devaient répondre à une série de questions précises sur la fréquence, le signalement et la résolution de cas d'intimidation. Dans le secteur francophone comme dans le secteur anglophone, les résultats démontrent que la plupart des élèves sont intimidés par la même personne et que la plupart des problèmes finissent par être réglés.



## Autres statistiques

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (EDPE) en est à la dernière étape de la mise en œuvre d'un nouveau système d'information sur les élèves. Incorporant les normes relatives aux données établies dans la Politique 703 – *Milieu propice à l'apprentissage et au travail*, le système permet aux écoles et aux districts de consigner les incidents découlant de comportements non tolérés ou d'inconduites graves. Le Système d'information sur les élèves est un outil commun que les écoles et les districts peuvent utiliser pour consigner des données, ainsi qu'établir des rapports. Ce système permet aussi d'établir des rapports communs et harmonisés dans l'ensemble des sept districts scolaires.

Dans ce système, *l'intimidation* est subdivisée selon les quatre catégories suivantes :

Cyberintimidation, intimidation physique, intimidation sociale et intimidation verbale

Chaque catégorie a les mêmes descripteurs :

- Harcèlement ou intimidation – général
- Harcèlement ou intimidation fondés sur l'incapacité
- Harcèlement ou intimidation fondés sur la race, la couleur ou l'origine nationale
- Harcèlement ou intimidation fondés sur l'identité de genre ou l'orientation sexuelle

La mise en œuvre du nouveau système sera terminée d'ici la fin de l'année scolaire 2016–2017. Cet outil normalisé devrait aider à la collecte de données provinciales sur l'intimidation qui contribueront à améliorer et à cibler les programmes et les activités.

# Programmes et activités favorisant la diversité et le respect

La présente section décrit les activités et les programmes menés dans les écoles et les districts scolaires du Nouveau-Brunswick pour favoriser la diversité et le respect dans le but de réduire l'intimidation. Les activités suivantes sensibilisent davantage les élèves et le personnel scolaire et permettent de promouvoir la diversité et le respect de façon continue.

- Semaine de promotion de la diversité du respect
- Journée internationale des droits de l'enfant
- Journée contre l'intimidation (ou Journée bleue)
- Faitesvous entendre pour la santé mentale des jeunes
- Journée du chandail rose, campagne de lutte contre l'intimidation
- Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

Les élèves apprennent comment tisser des liens avec les autres de façon respectueuse, positive et saine. Lorsque les écoles privilégient le respect, la diversité et la prévention de l'intimidation, les élèves apprennent dans un milieu qui cultive des relations positives, la responsabilité sociale et la citoyenneté. Lorsqu'on enseigne consciencieusement aux élèves à reconnaître et gérer leurs émotions, à prendre des décisions efficacement et à se comporter de façon éthique et responsable, ils développent les compétences nécessaires pour entretenir des relations saines.

## Audelà de la souffrance – CroixRouge canadienne

Le programme *Audelà de la souffrance* de la CroixRouge canadienne est conçu pour aider les écoles à contrer l'intimidation et le harcèlement. Voici les points saillants du rapport de 2015–2016 sur le programme de prévention de l'intimidation et du harcèlement *Audelà de la souffrance* :

- 63 éducateurs en prévention ont renouvelé leur certificat
- 851 jeunes animateurs d'ateliers ont reçu une formation ou ont suivi une formation d'appoint
- 587 présentations *Audelà de la souffrance* ont été données
- 9 019 élèves ont été touchés par des activités *Audelà de la souffrance*
- Comités actifs dans les écoles secondaires

## Écoles respectueuses des droits – UNICEF

Le programme des écoles respectueuses des droits s'appuie sur la [Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies](#) pour créer une culture scolaire respectueuse qui n'exclut personne et encourage l'engagement des élèves. Cette initiative est mise en œuvre en collaboration avec le Bureau du défenseur des enfants et de la jeunesse. <http://www.unicef.ca/fr/personnel-enseignant/article/les-ecoles-respectueuses-des-droits>

## Respect à l'école – Groupe Respect

Ce programme en ligne est conçu pour fournir aux éducateurs et au personnel de soutien les outils dont ils ont besoin pour comprendre les incidents d'intimidation, de mauvais traitements, de harcèlement et de négligence et intervenir de façon efficace. Les détails du programme se trouvent à l'adresse. <http://respectinschool.com/>.



# Exploitation des enfants sur Internet – Protocole d’entente avec le ministère de la Sécurité publique (cyberintimidation)

Internet offre aux prédateurs d’enfants des possibilités d’avoir accès à notre ressource la plus vulnérable, nos enfants. On utilise le terme « exploitation des enfants sur Internet » pour parler de ce phénomène. En mars 2014, le gouvernement provincial a signé un protocole d’entente avec le Centre canadien de protection de l’enfance pour favoriser une utilisation sûre et responsable de la technologie. Dans le cadre de cette entente, le ministère a fourni des ressources aux éducateurs qui leur permettront d’atteindre les résultats escomptés du programme d’études qui sont liés à l’éducation en matière de cybersécurité.

Districts scolaires francophones	Districts scolaires anglophones
<p>Points saillants de l’initiative « Exploitation des enfants sur Internet –protocole d’entente avec Sécurité publique » pour les années scolaires 2014–2016 : formation du formateur pour 7 employés des districts scolaires ont reçu une formation ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources pédagogiques remises dans les écoles :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Enfants avertis (4e à 6e année)</li> <li>• C’est quoi l’affaire (7e et 8e années)</li> <li>• Contrer les dangers qui guettent les jeunes internautes (7e et 8e années)</li> <li>• C’est une grosse affaire (9e et 10e années)</li> <li>• Risques en ligne encourus par les jeunes (7e et 8e années)</li> </ul> </li> </ul>	<p>Points saillants de l’initiative « Exploitation des enfants sur Internet – une entente avec le ministère de la Sécurité publique » pendant l’année scolaire 2014–2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des possibilités de perfectionnement professionnel ont été offertes aux membres du personnel des écoles et des districts.</li> <li>• De nouveaux guides pédagogiques ont été rédigés, mis à l’essai et mis en œuvre :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mieux-être personnel (de la 3e à la 5e année)</li> <li>• Développement personnel et planification de carrière (de la 6e à la 8e année)</li> <li>• Développement personnel et planification de carrière (10e année)</li> </ul> </li> <li>• Pour appuyer la mise en œuvre de ces programmes d’études, le EDPE a établi un partenariat avec le Centre canadien de protection de l’enfance afin d’offrir le programme « Enfants avertis ».</li> </ul>

# Diversité sexuelle et de genre

Pendant les années scolaires 2014–2016, 72 pour cent des écoles secondaires dans les districts scolaires francophones et 65 pour cent des écoles secondaires dans les districts scolaires anglophones avaient des comités Alliance gai/hétéro.

En 2014, le EDPE et Egale Canada ont travaillé en collaboration avec les écoles, les districts et les partenaires communautaires pour créer *Diversité sexuelle et de genre – ressource pédagogique inclusive, Nouveau-Brunswick*. Cette ressource vise à aider le personnel des écoles à développer et à maintenir des milieux d'apprentissage sécuritaires, accueillants et respectueux envers tous les apprenants.

<http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/education/m12/content/lgbtq.html>

Chaque année, le secteur anglophone collabore avec le comité Fierté en éducation afin de tenir une conférence provinciale pour les élèves des alliances entre gais et hétérosexuels. En 2015, plus de 220 élèves et 30 enseignants de toutes les régions du Nouveau-Brunswick y ont participé.

La Conférence annuelle Équinoxe est un événement organisé par la Fédération des jeunes francophones du Nouveau Brunswick (FJFNB) qui rassemble plusieurs jeunes des écoles secondaires francophones. En 2015, la FJFNB a organisé des ateliers qui se sont tenus pendant deux jours et demi et qui portaient sur la diversité sexuelle et de genre, en plus d'animer le 1<sup>er</sup> rassemblement francophone de jeunes LJBQT et leurs alliés.

## Secteur francophone

### Prévention de l'intimidation

En 2014, le secteur francophone a animé une journée de réflexion sur l'intimidation à l'intention des directions et des directions adjointes des écoles primaires et secondaires.

### Santé mentale positive

Depuis l'année scolaire 2015–2016, le Ministère, en collaboration avec les districts scolaire et la compagnie WM Wellness, accompagne des écoles dans un projet de 3 ans ayant pour but d'accroître le mieux-être psychologique et la résilience des membres de la communauté scolaire. La première année l'accent a mis sur les pratiques du mieux-être, la seconde sera centrée sur la résilience et la troisième année sera axée sur le leadership positif.

## Premiers soins en santé mentale pour adulte interagissant avec les jeunes

Un cours offert par la Commission de la santé mentale du Canada aide à mieux comprendre les troubles de santé mentale chez les jeunes et propose des stratégies de base relatives à l'intervention.

En 2016, le EDPE, en collaboration avec la Commission de la santé mentale du Canada, a offert la formation du niveau d'instructeur à 10 personnes pour qu'elles puissent donner un cours de 12 heures au personnel scolaire et aux bénévoles. Ce cours permet de mieux comprendre les troubles de santé mentale chez les jeunes et d'offrir des pistes d'intervention et des stratégies.

### Résolution de conflit

En 2014, sept employés du système scolaire francophone ont obtenu la certification Tierce partie neutre de l'Institut canadien pour la résolution de conflits. La formation de tierce partie neutre fournit à ses participants des notions sur les principes, les processus et les techniques qui les aideront à agir en tant que médiateur et réconciliateur lors de conflits dans un groupe.

# Secteur anglophone

## Positive Behaviour Interventions and Support (PBIS)

Cette approche cerne les attentes communes en matière de comportement auxquelles la communauté scolaire attache une grande importance. Ces attentes sont enseignées pour créer un climat dans lequel les élèves sont conscients de ce qu'on attend d'eux. L'introduction, la modélisation et le renforcement des comportements sociaux positifs sont des composantes importantes de l'expérience éducative d'un élève. Cette approche établit un climat dans lequel un comportement approprié est la norme.

En octobre 2015, le secteur anglophone a publié une ressource intitulée *Positive Behaviour Intervention and Supports (PBIS): A Resource Guide for SchoolBased Teams*. Les districts scolaires ont été invités à utiliser le document pendant l'année scolaire 2015–2016. Ensuite, il y a eu une période de rétroaction et les révisions nécessaires ont été apportées au printemps 2016.

## Santé mentale

Le secteur anglophone, en partenariat avec l'Association canadienne pour la santé mentale, participe à des séances d'information de Mental Health 101 et des programmes d'éducation Changing Minds. Ces programmes ont été offerts dans les écoles et au personnel des districts scolaires. Les deux programmes aident à mieux comprendre diverses maladies mentales et leurs incidences sur les gens.